Réunion APiCy – Pays de Gex Agglo : Schéma Directeur Cyclable Jeudi 5 décembre 18h – 20h

Pays de Gex Agglo:

- Xavier POLY, chef du service mobilités
- Laurène VISSAC, chargée de mission vélo/mobilité active

APiCy:

- Victor KOHLER, président
- Jacqueline CATTANEO, secrétaire
- Peter LOOSLI, co-fondateur
- Yvan BOHANES, membre du bureau
- Tor BOTHNER, membre du bureau
- Vincent MILLOT, membre du bureau

Rappel des compétences

De base, les aménagements de voirie sont de la compétence des communes. Une première exception est faite sur les départementales, hors des panneaux d'agglomération, où le département est compétent. A l'intérieur des panneaux d'agglomération sur les départementales, la commune est compétente mais le département doit valider les projets.

Pays de Gex Agglo est un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale), et est AOM (Autorité Organisatrice de la Mobilité, depuis 2018 ; le conseil communautaire a voté la compétence mobilité qui comprend actuellement la gestion des investissements concernant les voiries/pistes cyclables, et la gestion du budget de fonctionnement des transports publics). Elle est compétente pour les pistes cyclables d'intérêt communautaire, comme la Gex-Ferney ou la Maconnex-Divonne. Le but du schéma directeur cyclable qui va être validé en conseil communautaire est de déclarer d'autres pistes cyclables d'intérêt communautaire, et de reprendre la compétence des voies cyclables sur certains tronçons. Dans le cadre des travaux du BHNS, une piste cyclable est légalement obligatoire car il y a modification de la voirie. Cela n'a pourtant pas été fait à Ferney : l'explication serait un manque de place...

Schéma Directeur Cyclable

Le but du SDC est d'assurer une bonne coordination entre toutes les communes, de déclarer des pistes d'intérêt communautaire, et de justifier les demandes de subvention auprès de l'état (projet plus crédible).



Plusieurs dates:

- Juin 2024 : SNCF Réseaux a bloqué le transfert de convention pour la voie ferrée du pied du Jura ; en effet le CERN étudie les tracés existants pour amener les matériaux des nouveaux projets après le LHC... PGA étudie donc des conventions temporaires...
- 2025 : PGA lance un plan mobilité du Pays de Gex
- Gex-Ferney: 2025-2026 reprise des travaux pour la finaliser
- Juillet 2027 à mi-2029 : Voie verte d'agglomération reliant le Pays de Gex au centre de Genève.
- Septembre 2028 : ouverture du nouveau lycée à Gex
- Début 2028 : subventions pour le PA5, la Maconnex-Divonne est inscrite

Ensuite nous étudions les cartes (non encore rendues publiques) des tracés inclus dans le schéma directeur cyclable. Il y a 3 niveaux :

- Niveau 1 : tracé pris en charge intégralement par PGA
- Niveau 2 : tracé subventionné à hauteur d'environ 20% par PGA, reste à charge des communes
- Niveau 3 : tracé non subventionné par PGA

Il est important de noter que le reste à charge des communes peut se voir fortement diminuer par l'existence d'autres subventions pouvant atteindre les 60 ou 70% du reste à charge. Par ailleurs Laurène, nouvelle chargée de mission vélo à l'agglomération pourrait être en charge de trouver des subventions pour aider les communes à réaliser les itinéraires inscrits dans le schéma directeur cyclable.

Au niveau du timing, un dernier aller-retour est effectué en ce début d'année avec les communes, pour une validation du SDC mi-février. Le conseil communautaire le votera en mars.

Remarques d'APiCy sur les cartes actuelles de niveau 1, 2 et 3

Nous ne pouvons pas dévoiler les cartes ici, sachez néanmoins que nous avons apporté les remarques suivantes sur ce qui pouvait être amélioré par rapport à la présentation faite du niveau actuel des aménagements :

- Voie verte sur l'ancienne voie ferrée : nous n'étions pas au courant des réflexions en cours du CERN, mais nous souhaitons que toute la voie ferrée soit en niveau 1. Actuellement beaucoup de tronçons sont en niveau 2, avec des communes nous ayant oralement avoué qu'elles ne paieront pas un centime pour aménager cette voie verte sur leur commune. Donc il faut que PGA subventionne tout le projet, puisque c'est une voie essentielle pour le développement du vélo dans notre communauté de communes.
- Même remarque sur la Maconnex-Divonne qui doit être entièrement en niveau 1 car quelques tronçons sont encore de niveau 2, alors que ces tronçons font partie d'un maillage important. Ce n'est pas logique de maintenant des bouts de niveau 2 sur une voirie inscrite de niveau 1.
- Nous avons aussi fait remarquer à PGA nos tronçons que nous identifions comme 'primaires', à savoir à prioriser et à mettre en niveau 1 (et qui sont actuellement de niveau 1, 2 ou 3).



- Nous pouvons citer Sergy -> Porte de France via St-Genis, St-Jean -> Challex, Crozet -> St-Genis
- Ainsi que des liaisons vers la Suisse, puisque l'agglomération est peuplée de beaucoup de frontaliers: citons Ferney vers Grand-Saconnex (déjà en projet et de niveau 1), Versonnex vers Collex-Bossy (projet déjà en cours), Prévessin vers Mategnin (niveau 2), Divonne, Grilly et Sauverny en connexion avec Coppet (essentiellement niveau 3 actuellement), ainsi que Farges en direction de Pougny (niveau 2). Pour cette dernière liaison, des garages à vélo conséquents seraient agréables pour permettre le report modal vers le train.

Point sur les autres projets

Place des Lumières (Ferney): au stade d'avant-projet, l'étude PRO est en cours de finition. Début des travaux mi-2025, mise en service décembre 2027. L'APiCy n'aura malheureusement pas eu gain de cause sur notre demande de trémie souterraine pour sécuriser les déplacements modes doux, en ce qui concerne l'aménagement final. Des accidents auront lieu et le report modal ne sera pas à hauteur de nos espérances.

Création d'une passerelle sur l'Allemogne au niveau de Val Thoiry, pour des déplacements continus entre St-Jean-de-Gonville et Badian sans avoir à traverser le centre commercial : quasi impossible à cause de la zone humide. Pareil, l'APiCy a pourtant bataillé pour cet aménagement... Mais nous mènerons des études un peu plus poussées pour justifier ou non le caractère impossible du projet...

Réaménagement de Val Thoiry : c'est une ZAC, PGA est compétent pour la voirie. Nous allons être associés à PGA pour une réunion prochaine de présentation des plans.

En 2035, il y aura des trains toutes les 15 minutes à La Plaine. APiCy est déjà en contact avec Challex et le département pour le réaménagement à venir de la départementale desservant cette gare.

Porte de France : relance d'un nouveau marché. Cela prend encore du retard. Mais pour ce qui concerne la compétence PGA (le BHNS), nous aurions 3m50 vélo + 2m piétons côté CERN, et 3m voie verte et 2 m additionnels côté champs, avec une bande de chaque côté séparant des automobilistes. Ces distances concernent la portion entre la Porte de France et le rond-point de l'Europe. Ensuite, du rond-point de l'Europe jusqu'à la douane, nous aurions 2m50 pour les vélos et 1m50 pour les piétons de chaque côté. APiCy est largement satisfait avec ces déclarations. Nous espérons qu'elles ne seront pas modifiées.

